

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BATNA

DAIRA DE RAS EL AOUN

COMMUNE DE GOSBAT

N-I-F/ 09 84 0539 504 93 17

AVIS ANNULATION DE LA PROCEDURE

- Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics (notamment les articles 49).
- Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°: 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public (notamment les articles 73).

Le président de l'A.P.C de GOSBAT, annonce l'annulation de la procédure concernant l'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 06/2025 pour:

REALISATION ET AMENAGEMENT ET REVETEMENT DES ROUTES AU NIVEAU DE LA COMMUNE DE GOSBAT:

LOT N° 01: AMENAGEMENT ET REVETEMENT DE LA ROUTE ELGUESS SUR 03 KMS.

LOT N° 02: REALISATION DE LA ROUTE RELIANT CW10-DRAA AREDJEM SUR 0.850 KMS.

LOT N° 03: REALISATION DE LA ROUTE RELIANT CC ELKHLIDJ -FITHE ELHASSI SUR 1.800 KMS.

Paru dans les deux journaux nationaux: «الرائد» en arabe
et «L'Echo d'Algérie» en français le: 02/10/2025

Conformément à l'article 56 de la loi n°: 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 82 du décret présidentiel n°: 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, il est accordé au soumissionnaire contestataire de l'annulation de la procédure qui souhaite prendre connaissance de motif d'annulation à se rapprocher au service d'équipement de la commune de Gosbat ou plus tard trois 03 jours à compter du premier jour de publication de l'annonce dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public et la presse (écrite ou électronique).

Le Président de L'APC